



## peut on obliger une personne agée a quitter son logement

Par **jimgoart**, le **04/07/2011** à **18:37**

ma grand mere de 87 ans a reçu un courrier lui disant qu'elle devait quitté son logement, trop grand pour elle seule mais ça va faire plus de 30 ans qu'elle est là, elle a toujours payée son loyer et elle ne se voit pas quitté ce logement  
peut on vraiment l'obligé a partir ?  
merci

Par **Claralea**, le **04/07/2011** à **19:54**

Bonsoir, votre grand mère doit avoir un appartement devenu trop grand pour une personne seule, cela s'appelle de la sous-occupation. Ils proposent donc à votre grand mère de quitter cet appartement pour un plus petit. En tout cas, ils sont obligés de lui en proposer un autre, ils ne peuvent pas la mettre dehors sans solution de rechange